

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique sur l'implantation d'une usine de fabrication de goudrons sur la commune de Sablonceaux

**De :** Laurence NOEL <laurencenoel51@hotmail.com>

**Date :** 14/09/2019 07:46

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Je vous prie de bien vouloir trouver mes observations à destination du commissaire enquêteur :

Nous vivons dans une région dont l'économie repose essentiellement sur le tourisme, l'ostréiculture et plus localement sur le thermalisme d'une commune proche celle de Saujon. Il suffit d'aller voir les sites des offices de tourisme concernés.

Or, une « petite » élue, à savoir la maire d'une commune de 1400 habitants, décide pratiquement en catimini, d'implanter une usine de fabrication de goudrons, pour, but proclamé par l'élue, la création de 3 à 5 emplois (sic).

Ceci pose les questions suivantes :

1) la compétence des élus locaux

Comment cette élue ne fait elle pas la balance entre la destruction d'un patrimoine naturel, culturel, humain ( voir l'avis de l'ARS, le principe constitutionnel de précaution ) et la création de 3 à 5 emplois ?

De quelle planète vient cette élue pour ne pas être au courant qu'aujourd'hui, il faut tout faire pour préserver nos lieux de vie et non pas programmer des destructions ?

2) la mise en responsabilité civile et/ou pénale de ces élus

Nous, citoyens, devons tout faire pour que nos élus sachent que leurs décisions engageront leur responsabilité. Nous disposons d'un arsenal juridique important nous permettant la mise en œuvre des principes généraux de responsabilité mais également la poursuite pour mise en danger de la vie d'autrui, non respect du principe de précaution etc etc

Ces élus doivent aujourd'hui en être conscients : ils ne peuvent plus prendre des décisions sans en assumer la responsabilité tôt ou tard.

3) cette initiative locale d'implantation d'une usine polluante montre le hiatus existant entre la prise de conscience mondiale que chacun doit tout faire au quotidien pour diminuer et non pas aggraver la pollution et ces prises de décisions d'élus locaux dont on peut se demander quel intérêt a été en jeu.

Laurence Noël  
Faveau  
17600 Le Gua